VIOLETTES VIVANTES Savon dégraisse l'R. Lustre des violettes fraîchement cueillies. Victor VAISSIER

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, samedi 17 juin :

Soleil : lever, 3 h. 55. Coucher, 7 h. 3.
Lune : pleine du 11. Dernier quartier le 19.
Aujourd'hui, St Jérémie. Demain, St Amand.
Exposition internationale de Roubaix (Voir notre rubrique spéciale : Exposition).
De 9 à 10 h. 1/2, Caisse d'épargne.

L'application de la loi sur les Retraites Ouvrières

LA SUPPRESSION DES SECTIONS LOCALES

La mairie de Roubaix nous communique l'information suivante :

Sur la proposition de M. le maire de Roubaix, et par arrêté en date du 10 juin 1911, M. le Préfet du Nord a « rapporté » sa décision du 29 mars dernier, portant division de cette ville en 17 sections pour l'application de la loi du 5 avril 1910 relative aux retraites ouvrières et paysannes.

En conséquence, il ne sera établi à Roubaix, pour les assurés obligatoires, qu'une liste par ordre alphabétique dressée par une seule commission municipale.

Arrestation d'un escroc à Hazebrouck

IL AVAIT OPERE A ROUBAIX

La police d'Hazebrouck a arrêté un soi-disant médecin corse qui s'était rendu chez plusieurs gendarmes de la région pour les escroquer.

M. Coupillaud, juge d'instruction, chargé d'ouvrir une information concernant cet individu, vient d'apprendre que le pseudo-médecin est né à Pau et est âgé de 36 ans. Il se nomme Jean Olmeto et non, comme il le prétendait, Olmeto Colonne Destria, nom d'une vieille et célèbre famille corse.

Le magistrat, au cours de ses recherches, a établi qu'Olmeto avait déjà été condamné plusieurs fois pour escroqueries.

Le magistrat, qui a également entendu des restaurateurs d'Armentières et d'Houplines, au préjudice desquels le Corse commit des escroqueries, a trouvé trace de ce pseudo-médecin à Roubaix, où il se fit passer pour le neveu d'un commissaire de police, se disant représentant d'une grande maison d'automobiles.

FIANÇAILLES. — Nous apprenons les fiançailles de Mlle Magdeleine Noyelle, fille de Mme Léon Noyelle-Weiss, avec M. Jacques Wolff, fils de Mme Wolff-Thomas, et neveu d'Ambroise Thomas.

SUCCES ROUBAISIEN. — Un grand concours international des virtuoses-pianistes vient d'être organisé sous le patronage d'un Comité d'honneur dont est président M. Gabriel Fauvré, directeur du Conservatoire de Paris, et dont font partie le secrétaire général du Conservatoire, les plus renommés professeurs de piano du même établissement, ainsi que MM. Grovlez, de Lausnay et Lucien Wurmser.

Ce concours comporte deux sortes d'épreuves, l'une éliminatoire et l'autre finale. L'épreuve éliminatoire a eu lieu successivement : à Paris, où sur 64 concurrents, douze ont été admis à participer à l'épreuve finale ; à Nantes, à Bordeaux, à Toulouse, à Marseille, à Lyon, à Nancy et à Lille.

Dans cette dernière ville, deux journées, les 13 et 14 juin, ont été consacrées à cette épreuve. 24 concurrents y ont pris part, dont 6 Belges, une Anglaise et un Allemand. Dix d'entre eux ont été admis à prendre part à l'épreuve finale qui commencera le 22 juin à Paris.

Nous sommes heureux de voir figurer parmi les dix concurrents admis, notre concitoyen, M. Alphonse Seutin, fils de M. Seutin, le distingué organiste de Sainte-Elisabeth à Roubaix.

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos meilleures félicitations et formulons des vœux sincères pour son succès définitif à l'épreuve finale.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX se réunira dans la salle ordinaire de ses séances, 2, rue du Château, le samedi 17 juin courant, à 5 heures précises du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

1. Réception de la Fédération des Industriels et des Commerçants français ; 2. Congrès des délégués des Chambres de Commerce et des groupements Commerciaux et Industriels ; 3. Questions diverses.

LES FUNERAILLES DE M. EMILE DUQUESNE. — Les funérailles de M. Emile Duquesne, fabricant de navettes, décédé à Roubaix, mardi dernier, ont eu lieu vendredi matin, en l'église Sainte-Elisabeth, sa paroisse, au milieu d'une affluence considérable. Membre zélé de presque toutes les œuvres de piété et de charité dans son quartier, le défunt méritait d'être accompagné jusqu'à sa dernière demeure par un grand nombre de ses amis et de ses chers pauvres : ils ne manquèrent pas à ce devoir. Au cimetière, M. François Dillies, au nom des conférences de St-Vincent de Paul, adressa au défunt ce suprême adieu :

Mon cher Emile Duquesne,

Au nom de tous les confrères de la Société Saint-Vincent de Paul de la paroisse Sainte-Elisabeth ; de ceux de la Conférence du Saint-Sacrement ; de ceux du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, je viens te dire combien nous regrettons ton départ prématuré pour la grande Patrie ; tu fus toujours un excellent garçon. Dès ton jeune âge, tu fus écolier modèle dont M. Alexandre Faidherbe, ton ancien professeur, faisait hier encore l'éloge ; tu perdis ta mère tout jeune et étant l'aîné de la famille tu montras toujours à tes frères, Gustave et Léon, le chemin de l'honneur et du devoir.

En 1870 tu fus avec M. Screpel Chrétien l'un des fondateurs de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de la paroisse Sainte-Elisabeth.

En 1899 tu perdis ton père. A partir de cette date, resté seul dans ta maison de la rue de Lannoy tu y vivais presque en anachorète ; ta vie fut un sacrifice continuel, tu ne voyais ta famille que le dimanche, tu n'avais qu'un but : faire du bien aux autres en t'oubliant toi-même. Dans ces derniers temps la maladie te minait. Dimanche passé, exténué, terrassé par elle, tu voulais te rendre où le devoir t'appelait ; mais tes forces te trahirent et vingt-quatre heures après tu rendais ta belle âme à Dieu. Tu fus le confrère le plus dévoué, le plus affectueux envers ces chères familles pauvres auxquelles tes loisirs furent consacrés pendant près d'un demi-siècle.

Le Dieu de toute bonté que tu servis avec tant de foi, t'as reçu dans les tabernacles éternels, avec le même amour que tu lui témoignais lors des jours d'adoration, quand tu passais la nuit complète en prières près de son Saint Sacrement, la phalange des saints dont saint François d'Assise fait partie et dont tu fus le disciple zélé, te fit l'honneur de t'admettre en leur société.

Il y a quinze jours tu avais dit à ton frère Gustave : « Le 18 juin, fête du Saint-Sacrement, sera pour moi un beau jour. » En effet, cette année il sera splendide car tu contempleras face à face pendant l'éternité ce Dieu que tu servis avec tant d'ardeur.

Devant une vie et une mort si édifiante, nous qui te regrettons comme un frère et pour toute ta famille qui te pleure, tu resteras le catholique convaincu qui toujours sera notre modèle ; aussi nous te disons au revoir avec une confiance inébranlable, car nous nous efforcerons d'imiter tes vertus afin d'arriver à mériter cette belle couronne éternelle promise par Dieu et pour laquelle toute ta vie fut le but.

Au revoir donc, cher ami.

Machines parlantes ODEON à disques artistiq. incomp., tiennent 1re place. Imm. assort. de disq. des grands artistes. Mes SCREPEL, 138, Gde-Rue, Rx. Tél. 21.12. 214-7

LE CARNAVAL D'ETE DU CUL-DE-FOUR. — A la suite de nombreuses demandes qui lui sont parvenues d'amateurs de Roubaix et des environs, le Comité a décidé de créer une nouvelle catégorie pour chansons françaises et patoises.

Diverses primes seront affectées à cette catégorie : 1re, 30 fr. ; 2e, 20 fr. ; 3e, 15 fr. ; 4e, 10 fr. En outre, de très jolies primes consistant en objets d'art seront tirées au sort entre les concurrents ayant fait parvenir leur adhésion pour le 20 juin au siège du Comité chez M. Victor Dumery, 48, rue de la Basse-Masure, à Roubaix.

Le nombre des adhésions qui sont parvenues au Comité jusqu'à ce jour, est de bon augure pour les fêtes du Cul-de-Four. Et tout fait supposer que le 23 juillet sera une bonne journée pour les habitants de ce quartier.

L'ELECTRICITE appliquée à la petite force motrice, procure une économie incontestable. Ecrire Société Roubaisienne d'Eclairage, 58, rue de Tourcoing. 9202d

A LA FEDERATION DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — Mercredi soir, 21 juin, à huit heures et demie, aura lieu au siège de la Fédération, Maison des Œuvres, rue du Vieil-Abreuvoir, une conférence sur les retraites ouvrières. La causerie sera faite par Me Victor Diligent, avocat qui répondra ensuite aux questions de tous ceux qui désireront des éclaircissements sur le mécanisme de la loi.

DACTYLOGRAPHE, connaissant la sténographie et ayant bonne instruction, est demandé pour maison importante. Situation d'avenir. Ecr. au journal, init. L. C. 29. 9266

LES VOLS DE BICYCLETTES. — Nous avons signalé le vol de bicyclette commis mardi après-midi au préjudice de M. Albert Gyselinck, cabaretier, rue Pauvrée, 15.

L'agent de sûreté Herkenrath, chargé d'enquêter sur ce vol, a pu établir quels en étaient les auteurs. Ce sont les nommés Oscar Briffaut, âgé de 20 ans, peigneur, demeurant rue Lacroix, cour Prouvost, 1, et Pierre Demeyer, 28 ans, rattacheur, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 57.

Tous deux ont été entendus par M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement. Ils nièrent énergiquement. Mais plusieurs témoins étant très affirmatifs, procès-verbal leur a été dressé. Le flagrant délit n'existant plus ils ont été laissés en liberté.

HALLE FLIPO, 20, r. Jeanne-d'Arc. Fraises 0.40, Cerise 0.30, 1/2 k. Camembert, 50 c. 9223d

30, GRANDE-RUE, ROUBAIX, vente en détail au prix du gros. Samedi 17, dimanche 18, lundi 19 juin, vente spéciale de chemises et bonneterie d'hommes, cravates, faux-cols, manchettes. 9207d

LA MAIN DANS LA SCIE-CIRCULAIRE. — Dans l'atelier de MM. Henri Huyghe et fils, entrepreneurs de charpente et de menuiserie, rue Saint-Jean, 138, l'un des menuisiers, M. Henri Watteau, âgé de 25 ans, a eu la main gauche prise dans une scie.

M. le docteur Delcœuillerie a constaté que la phalangette du pouce était sciée profondément jusqu'à l'os, avec section transversale. La face palmaire de l'index a été également sciée, ainsi que les tendons fléchisseurs.

Le blessé, Henri Watteau, qui habite rue Fourmis, 9, devra, d'après M. le docteur Delecœuillerie, chômer un mois.

ABATTOIR. — Aujourd'hui, matin, vente de viande stérilisée. 9220d

ARTICLES POUR LE BAIN. — Maison Spéciale de Blanc, Roblotez-Verdonck, 50, Grande-Rue, Roubaix. Peignoirs éponge, Serviettes, Cants pour frictions, Tapis de Salle de Bain. 9188d

LA MAIN ECRASEE PAR LES CYLINDRES. — Au peignage de MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, au tireur de bourres, M. Jules Desmasures, âgé de 56 ans, demeurant rue de Beaurewaert, 100, a eu la main gauche écrasée par les cylindres, en retirant des bourres d'une machine.

M. le docteur Mariage a constaté des plaies par arrachement à l'index et au médius, ainsi qu'aux tendons, avec perte des deux doigts atteints. Il a prescrit au blessé, un mois de repos, avec incapacité permanente partielle.

SI VOUS DESIREZ un bon poulet, canetON, pigeon ou une fine poule, adressez-vous à l'épicerie de la Gare. 9253d

UN DOIGT COUPE PAR UNE SCIE. — L'un des menuisiers de l'atelier de M. Dubois-Desrousseaux, entrepreneur, rue de Blanchemaille, 128, M. Richard Stien, âgé de 48 ans, demeurant rue de la Lys, 26, a été blessé à la main droite, par une scie.

M. le docteur Labbe a constaté la section complète de l'index droit, de la tête du deuxième métacarpien et des plaies par ratissage du médius droit, qui devra être amputé, ainsi que des plaies par arrachement de l'annulaire droit.

Le blessé devra subir un chômage de six semaines avec incapacité permanente partielle.

Il n'y a que chez DESCLEE FRERES et Cie 14, RUE DU CURE à ROUBAIX, que l'on trouve les toutes dernières nouveautés en LUSTRES ET TOUS APPAREILS (gaz-électricité). L'ON VEND 25 % MOINS CHER qu'ailleurs. — ENTREE ENTIEREMENT LIBRE. 8312

SAISIE AU MINCK. — Il a été saisi au Minck vendredi matin, cent cinquante kilos de poisson de mauvaise qualité.

ENTERREMENT DU SAMEDI 17 JUIN 1911. — Mme Achille Defrayre, née Marie Vansveterstède, 9 h. 1/2, église Notre-Dame.

CROIX

DES PRELEVEMENTS de lait ont été effectués par M. Joly, commissaire de police, dans le quartier du centre.

Les échantillons prélevés ont été envoyés à Lille à fin d'analyse.

PIED ECRASE. — Un ouvrier de M. Duvinage, M. Henri Momont, 31 ans, rue de Tourcoing, 44, à Wasquehal, a eu le pied gauche comprimé entre une poutre suspendue à un triqueballe et une pièce de bois. Quinze jours de repos ; docteur Delattre.

LA ROUE DANGEREUSE. — Au peignage Holden et C. M. Henri Michu, 60 ans, 33, rue du Parc, à Croix, a eu le gros orteil droit contusionné par la roue d'une brouette. Quinze jours de repos ; docteur Barroyer.

ACCIDENTS AUX MACHINES AGRICOLES. — A l'usine des Machines agricoles, M. Henri Blondeau, 23 ans, rue de la Limite, à Roubaix, s'est donné un coup sur le bras gauche en rivant une pièce. Douze jours de repos ; docteur Delattre.

— A la même usine, M. Edmond Cocheteux, 28 ans, rue de Metz, à Croix, a reçu des coups sur le bras par une machine en mouvement. Dix à douze jours de repos ; docteur Barroyer.

WASQUEHAL

LES FUNERAILLES DE M. DELESCLUSE-SIX, ancien conseiller municipal de Wasquehal et vice-président de la succursale de la Caisse d'épargne de Croix, ont été célébrées, vendredi matin, en l'église St-Nicolas, au milieu d'une nombreuse assistance. Le deuil était conduit par les fils et beau-fils du défunt. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Wasquehal, dans le caveau de famille.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Un ouvrier de M. Ch. Lepers, M. Favier, 24 ans, rue Kléber, à Wasquehal, a eu le bout du médius droit contusionné par la chute d'une pierre. Douze jours de repos ; docteur Liénard.

Jolies boîtes de papier à lettres contenant 50 feuilles et 50 enveloppes, en vente à un prix extraordinairement avantageux, à la librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix et 33, rue Carnot, Tourcoing. 8363

LANNOY

GARDEZ VOS TOUTOUS ! — Conformément à une prescription préfectorale, le garde-champêtre, M. Decourcelle, a fait savoir, vendredi, à la population, qu'il est formellement défendu de laisser les chiens en liberté sur la ville.

Cette mesure est consécutive à la constatation de cas rabiques faite dans la région de Lille.

LYS

DOIGT ECRASE. — A la filature de MM. Delannoy et fils, une banchrocheuse, Sophie Leconte, 22 ans, demeurant au « Vert-Pré », a eu l'index droit comprimé entre deux rouleaux.

M. le docteur Wartel lui a prescrit un repos de dix jours.

HEM

LA DIVAGATION DES CHIENS. — Le maire de cette commune a pris un arrêté interdisant la divagation des chiens, en raison de nombreux cas de rage qui sont signalés dans la région.

ANNAPPES

DES VOLEURS S'INTRODUISENT DANS UNE FERME. — Depuis quelque temps, les vols se multiplient dans la région et les braves gens ne sont plus tranquilles. Hier encore, nous signalions le vol effectué chez M. Henri Picavet, demeurant à Annappes ; c'est encore dans cette commune que le ou les voleurs — on ne sait — ont commis leur exploits ; mais comme on ne peut toujours opérer dans les mêmes quartiers, ils se sont éloignés quelque peu, et c'est le hameau des Marchenelles que cette fois ils ont choisi.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, M. et Mme Dassonville reçurent une visite très peu agréable. Le ou les individus, après avoir escaladé un mur pénétrèrent dans l'arrière-cuisine, la cuisine, la cave. Les propriétaires de la ferme n'entendirent pas le moindre bruit.

Le lendemain, à l'heure du réveil, ils furent désagréablement surpris en constatant la disparition d'une provision de cinq livres de beurre, d'une livre de café, d'un kilog de sucre ; on leur avait également enlevé deux paniers, une brosse à habits, un filet à provisions, etc...

Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

WILLEMS

LA DUCASSE. — C'est demain, dimanche, qu'aura lieu la ducasse traditionnelle dans la commune de Willems.

Déjà les forains ont envahi la Place et montent leurs barraques.

Si le temps ne se gâte pas, ce sera une belle fête que celle de dimanche.

LEERS

SYNDICAT INDÉPENDANT. — On nous prie d'insérer la communication suivante :

La réunion trimestrielle du Syndicat indépendant de l'Industrie Textile aura lieu dimanche, 18 juin, à 4 heures précises, au siège de la section, estaminet Delreux-Deslée, rue de Wattrelos.

Ordre du jour : Situation financière : Rapport sur la Fédération indépendante du Nord et de la France, par le camarade A. Dujardin ; Causerie sur les retraites ouvrières et paysannes, par M. Paul Fernandez, trésorier de la Fédération indépendante de Roubaix.

Le Comité adresse un pressant appel aux amis, syndiqués ou non, pour assister à cette réunion, qui sera des plus instructives.

NOS FANTASSINS. — Une compagnie du 43e régiment d'infanterie, accomplissant une manœuvre, a cantonné quelques heures, vendredi, dans la matinée, à Leers. Nos braves pioupious ont pris leur repas, hameau de Quevancamps, aux briqueteries Virnot. La population s'est beaucoup intéressée à l'arrivée et au départ des soldats.

VOL DE GAULES. — Quatre jeunes garçons de 8 à 10 ans : Camille et Charles Deros, Auguste et Théophile Moerman, ont dérobé des gaules aux briqueteries Virnot. Bien que le vol soit peu important, M. Virnot, en raison de la fréquence des méfaits de ce genre commis dans ses briqueteries, a déposé une plainte à la gendarmerie de Wattrelos, qui procède à une enquête.

TOURCOING

LES RETRAITES OUVRIÈRES

La révision des listes des assurés obligatoires

Les assurés obligatoires des 1re, 2e, 3e, 8e et 9e sections, sont informés que les listes dressées par la Préfecture seront mises à leur disposition aux sièges des sections, le samedi 17 juin, de 6 heures à 8 heures du soir, et le dimanche 18 juin, de 10 heures et demie à midi.

M. les membres des Commissions seront à la disposition des intéressés qui voudront s'assurer que leur inscription sur la liste a bien été effectuée et pour recevoir les bulletins et les pièces justificatives des « assurés obligatoires » et des « assurés facultatifs » qui ne les auraient pas encore remis.

Des bulletins seront à la disposition des intéressés qui auraient égaré ou détruit le leur.

Les assurés obligatoires âgés de plus de 35 ans, et les assurés facultatifs âgés de plus de 40 ans, ont le plus grand intérêt à vérifier leur inscription sur les listes ou à remettre leurs bulletins de renseignements et leurs pièces justificatives. Faute par eux de ne pas remplir cette formalité avant le 3 juillet, ils courraient le risque de ne pouvoir bénéficier des allocations et bonifications de retraite accordées par l'Etat.

Les permanences auront lieu :

Pour la 1re section, école des garçons, rue de la Potente ; 2e, local de la Fédération des Amicales des Anciens élèves des écoles publiques, 57, rue du Haze ; 3e, école publique de jeunes filles, rue Houchard ; 8e, école publique de garçons, rue des Piats ; 10e, poste de police du Blanc-Seau.

En dehors de ces permanences, les intéressés pourront s'adresser à la permanence centrale ouverte chaque soir, jusque huit heures du soir au bureau général des Retraites à l'Institut Social pour tout ce qui concerne les retraites ouvrières.

CAISSE D'ÉPARGNE

Les opérations en 1910.
Versements scolaires

L'épargne reste en honneur dans les écoles publiques. Voici le relevé des versements opérés en 1910.

Ecoles publiques de garçons : de la rue des Cinq-Voies, 1.746 fr. pour 184 versements dont 27 nouveaux ; de la rue du Flocon, 2.388 fr. pour 209 vers., 15 nouv. ; de la Croix-Rouge, 2.932 fr. pour 238 vers., 30 nouv. ; de la rue des Piats, 1.222 fr. pour 144 vers., 17 nouv. ; de la rue du Printemps, 2.760 fr. pour 254 vers., 46 nouv. ; de la rue du Calvaire, 2.400 fr. pour 232 vers., 37 nouv. ; du Pont de Neuville, 733 fr. pour 53 vers., 7 nouv. ; de la rue des Champs, 2.342 fr. pour 235 vers., 14 nouv. ; du Blanc-Seau, 1.656 fr. pour 126 vers., 15 nouv. ; total : 18.179 fr. pour 1.675 versements dont 208 nouveaux.

Ecoles publiques de filles : de la rue des Orphelins, 3.040 fr. pour 241 versements dont 23 nouveaux ; de la rue Houchard, 1.602 fr. pour 148 vers., 16 nouv. ; de la Croix-Rouge, 2.248 fr. pour 175 vers., 22 nouv. ; de la rue du Dragon, 936 fr. pour 64 vers., 6 nouv. ; de la rue du Virolois, 1.863 fr. pour 187 vers., 39 nouv. ; de la rue du Flocon, 1.207 fr. pour 104 vers., 7 nouv. ; de la rue de l'Epidème, 1.566 fr. pour 129 vers., 11 nouv. ; de la rue Fin de la Guerre, 1.543 fr. pour 151 vers., 23 nouv. ; de la rue de Varsovie, 930 fr., pour 62 vers., 9 nouv. ; du Blanc-Seau, 1.149 fr. pour 123 vers., 17 nouv. ; de la rue Kellermann, 534 fr. pour 60 vers., 19 nouv. ; total : 16.618 fr. pour 1.444 versements dont 192 nouv.

Ecole ménagère : 3.209 fr. pour 251 versements dont 23 nouveaux.

Ensemble : 38.006 fr. pour 3.370 versements dont 423 nouveaux.

Le double assassinat du boulevard Gambetta

L'assassin Vandamme s'est échappé du bagne
Il aurait été vu à Dunkerque

On annonce que l'assassin Paul Vandamme vient de s'évader du bagne et que sa présence a été constatée à Dunkerque. Des policiers se sont mis à sa recherche.

Rappelons brièvement l'épouvantable crime commis par cet individu.

Le 28 août 1907, Vandamme s'introduisit en escaladant une grille, dans la maison de sa tante, située boulevard Gambetta, 42, à Tourcoing. Le gredin qui vivait d'expédients voulait se livrer à un cambriolage en règle. C'était en plein jour. Sa tante était en voyage et la servante Pauline Allentyn était partie faire une course en compagnie d'une fillette Madeleine Van Werdeghem, fille d'un tailleur, de la rue Nationale.

PAUL VANDAMME

Vandamme espérait venir à bout de son coup d'audace et même il prenait son temps. Tout à coup, tandis qu'il se restaurait à la cuisine, la servante et la fillette rentrèrent. Pareil à une bête fauve, le malfaiteur bondit dans le corridor, armé d'un marteau et avec une sauvagerie féroce, il frappa sur les innocentes victimes, leur fracassa la tête, puis s'enfuit, laissant deux cadavres sur le palier près de la porte.

Les filets de sang coulant sur les marches jusqu'à la rue, firent découvrir l'horrible drame.

L'assassin se constitua prisonnier le soir même à Lille ; le lendemain, il fut ramené à Tourcoing, pour être confronté avec ses victimes. Ce fut une scène impressionnante, mais Vandamme n'avoua qu'au sortir de l'hôpital. Il avoua par lâcheté, n'osant affronter les regards de la foule énorme qui se pressait aux abords de la maison du crime et attendait son apparition.

Condamné à mort par la Cour d'Assises du Nord, il fut ensuite gracié par le président de la République et envoyé au bagne. On ignore dans quelles circonstances a eu lieu son évasion.

LA DUCASSE DU VERT PRÉ. — Les cafetiers du Vert Pré à Tourcoing, ont décidé de faire leur ducasse dimanche 25 juin. Samedi 24 juin, grande retraite aux flambeaux. Dimanche matin, concours de pinsons ; concert-apéritif ; jeu de fléchettes ; jeu de dés ; grand bal populaire.

Lundi, jeu pour les femmes ; jeu de boules ; concours de chiens ; concours de coqs.

INSTITUTION LIBRE DU SACRÉ-CŒUR. — Dimanche prochain, à sept heures moins un quart, réunion mensuelle des anciens élèves.

UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE. — Dimanche 18 juin 1911, à cinq heures et demie du soir, réunion des adhérents de la section du Vert-Feuillage.

POUR AVOIR TRAVERSE LE SQUARE DE L'HOTEL-DE-VILLE. — La police a verbalisé contre un garçon boulanger, Camille Denecker, 21 ans, demeurant à Gheluwe (Belgique), au service de M. Lefebvre, rue du Chêne-Houpline, pour avoir traversé le square de l'Hôtel-de-Ville en bicyclette.

UN VOL DE ZINC, AU BLANC-SEAU. — Une arrestation. — Les locataires des maisons portant les numéros 274 et 276 de la rue du Blanc-Seau constataient avant-hier matin à leur réveil, qu'on avait arraché pour l'emporter, dans la cour commune située derrière leurs habitations, la couverture en zinc des lieux d'aisance. Celle-ci qui avait une superficie de six mètres était évaluée à une vingtaine de francs. Le propriétaire, M. Jules Duquesne, mécanicien, rue du Blanc-Seau, 293, ayant été avisé dès la découverte du méfait, déposa une plainte à la police.

Les agents de sûreté Leman jeune, Josson et Boblomme, se mirent aussitôt en campagne. Au cours de leurs recherches, ils découvrirent le zinc volé chez M. Tahon, brocanteur, rue de Naples, à Roubaix. Le brocanteur déclara l'avoir acheté à un charretier, Joseph Noens, âgé de 28 ans, demeurant en garni, rue de Naples, 39. Les agents allèrent cueillir l'individu à son domicile. Noens a été mis à la disposition de M. Guichard, commissaire de police du 1er arrondissement. Après quelques réticences, il a fini par avouer au magistrat être l'auteur du vol de zinc de la rue du Blanc-Seau. Il prétend avoir opéré seul dans le milieu de la nuit. Noens sera déféré au Parquet samedi après-midi.

LES CHUTES DANS L'ESCALIER. — A la Brasserie Coopérative de la rue de Gand, un garçon brasseur, M. Louis Desmet, 39 ans, est tombé dans l'escalier. Il a été relevé avec une entorse tibio-tarsienne droite. M. le docteur Ducatillon a prescrit un repos de 15 jours au blessé.

— Au peignage de la Tossée, un graisseur, M. Jules Simoens, 32 ans, s'est fait une contusion thoracique gauche en tombant dans l'escalier. M. le docteur Lepers lui a ordonné un repos de vingt jours.

LE PIED SOUS LE CHARIOT. — A la filature de MM. L. Sion et Cie, rue du Général-Drouot, un rattacheur, M. A. Benoit, 18 ans, a eu le pied droit pris entre le butoir et le chariot. M. le Dr Defossez a constaté une contusion du pied avec fracture du 4e orteil. Le blessé devra subir un repos de vingt jours.

UN ACCIDENT DANS UN CHANTIER, RUE DES CHAMPS. — Un aide-zingueur, M. Adolphe-Verhaeghe, 15 ans, travaillant pour le compte de M. Henry Pollet, entrepreneur, rue Faidherbe, dans un chantier rue des Champs, quand soudain, il perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Le jeune homme a été relevé avec des contusions dans la région lombaire. M. le docteur Vermeersch, qui lui a donné ses soins, a conclu à un repos d'une dizaine de jours.

LE DOIGT SOUS LE ROULEAU. — Dans l'usine de M. Alphonse Six, rue du Flocon, un vide-pots, M. Oscar Renard, âgé de 55 ans, a eu l'index droit pris entre un rouleau et le support du métier, en arrachant une barbe. M. le docteur Decouvelaere, a constaté une plaie profonde, qui nécessitera un repos de vingt jours.

IL EST toujours vendu **1 fr. 50 la livre,** le beurre superfin, à la Fromagerie, 71, rue de Tournai. Tél. 18.31. Beurre de **cuisine, 1 fr. 30.** 9261d

EN CONDUISANT UNE BROUETTE sur le chantier, un manœuvre, M. Victor Dhainau, âgé de 38 ans, au service de M. Lapan-Cappelle, entrepreneur à Roncq, a perdu l'équilibre et est tombé sur le sol. Dans cette chûte l'ouvrier s'est fait des contusions au coude droit qui nécessiteront un repos de douze jours. M. le docteur Ducatillon a donné ses soins au blessé.

UNE CHUTE DANS L'ESCALIER. — Un ouvrier ajusteur, M. Tudor Lefrançois, âgé de 35 ans, au service de M. Albert Masure, descendait un escalier dans l'usine de M. Bernard-Flipo, rue du Moulin, quand par suite d'une glissade, il perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Il a été relevé avec une contusion du pied droit. M. le docteur Vermersch lui a prescrit un repos de quinze jours.

MOUVAUX

Un Musicien jubilaire

Demain dimanche, la Musique Municipale se rendra en corps chez M. Alphonse Debouvries, rue Kléber, qui compte cinquante ans de présence dans la société.

Né à Tourcoing le 28 juillet 1841, il entra dans la « Philharmonique » de Mouvaux au mois de juin 1861, comme basse. M. Alphonse Debouvries, qui porte allègrement ses 70 ans, a travaillé avec dévouement au développement de la société et pris part aux concours où la Musique Municipale remporta maints lauriers, notamment au Pré-Saint-Gervais et à Compiègne.

M. ALPHONSE DEBOUVRIES

Il fait partie de la Commission de la Musique et remplit également les fonctions de sergent d'habillement. Les nombreuses années consacrées par M. Debouvries à la cause musicale lui ont valu plusieurs récompenses. Titulaire de la médaille de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais, il s'est vu tout dernièrement décerner à Roubaix, la médaille de la Fédération Nationale de musique. Dimanche prochain, le président de la Philharmonique de Mouvaux épinglera sur la poitrine du vieillard, la médaille d'or que la société lui décerne en récompense de ses longs et loyaux services.

POUR être habillé, sur mesure, avec la dernière élégance, prix très mod., adresser-vous à la Cie Anglaise, gde mon de Tailleur, pr hommes et jeunes gens, Lille, Gde-Place, coin r. Neuve. Même mon, Cambrai, 50, Gde-Place. 9200

Feuilleton du « JOURNAL DE ROUBAIX » du samedi, 17 juin 1911

N° 10

LA ROBE DE LAINE

PAR HENRY BORDEAUX

Il montait un cheval alezan doré et il m'apparut sous la voûte légère et inachevée d'une allée de frênes. Il venait dans ma direction, au petit pas, distraitement. Je retenais mon souffle, pour ne pas l'effaroucher, car j'ignorais les mœurs des dieux dans les forêts, et j'attendais, immobile, qu'il passât à ma hauteur. Quand il fut tout près, j'ôtai mon chapeau et je le saluai poliment, aussi gentiment qu'il me fut possible :

— Bonjour, mademoiselle Raymonde.

C'était son nom.

Presque satisfait de ma propre puissance, j'appris que les dieux ont quelquefois peur des simples mortels. Mon printemps fit demi-tour et s'enfuit au galop. A chaque foulée du cheval, il rythmait la course de son corps adolescent. Bientôt il disparut, me laissant, après un mouvement d'orgueil, dans un énervement presque irrité.

***

Je me précipitai en hâte vers le pavillon.

— Combien avez-vous de chevaux ? demandai-je à M. Mairieux.

— Un seul, mon vieux Sultan.

— Celui que monte en ce moment Mademoiselle votre fille ?

— Oui, je le lui confie. Il est très doux.

— Eh bien, j'en veux deux autres, un pour vous, un pour moi. Débrouillez-vous pour les trouver. Nous organiserons des promenades.

Il connaissait la rapidité de mes désirs, et m'en satisfit de bonne grâce à celui-ci.

Nous courûmes de compagnie les bois d'alentour, ceux du domaine qui couvrent près de cent hectares, et que moi, le propriétaire, je découvrais avec ravissement, et ceux de la Sylve-Bénite, plus vastes et plus vallonnés.

Les feuilles mortes amassées par l'hiver dans les chemins sont moelleuses aux pieds des chevaux. Nous avancions sans bruit. Comme par enchantement la verdure renaissante recouvrait toutes les branches. La forêt, illimitée quand elle est nue, maintenant nous entourait, nous cernait, nous retenait avec une amitié jalouse. De temps à autre, d'un carrefour partaient une ou deux allées droites qui nous restituaient la notion de l'espace : à l'extrémité de ces voûtes, des trous de lumières désignaient l'horizon. Cependant les feuillages étaient assez élevés pour ne pas nous priver de recevoir les rayons obliques du couchant entre les fûts droits et sveltes.

Après ces randonnées, souvent je m'invitais chez les Mairieux. Mon régisseur n'acceptait jamais de dîner au château, tandis que dans sa maisonnette il m'accueillait le mieux du monde, je veux dire en toute simplicité, sans éclat. Mme Mairieux eût souhaité plus d'apparat, mais il la contenait heureusement.

La pauvre femme, quand j'y songe, n'a jamais cessé de me témoigner une sorte d'admiration béate. J'ai compris, plus tard, que ce culte immérité s'adressait à ma fortune, par un respect inné et conventionnel des différences sociales. En ce temps-là, je le prenais pour moi-même et ne le détestais point. Il me maintenait dans ma vanité. Sans cesse elle m'interrogeait sur Paris, sur les théâtres, sur les modes, sur ce qu'elle appelait la grande vie, et ne remarquait pas que son mari la considérait avec une indulgence courtoise et un peu railleuse. « Nous vivons ici dans un désert » était sa phrase favorite, le prélude et l'excuse de ses questions. Bien que délicate de santé, elle était fort jolie encore, jolie de cette main et de cette finesse qu'on voit aux pastels du dix-huitième siècle et qui impliquent le plus souvent un esprit léger, toujours prêt à fleurir en compagnie, moins apte aux intimités. La poudre dont elle abuse favorise ce rapprochement. J'ai su, depuis, la modestie de ses origines. Pour l'épouser, M. Mairieux, officier de chasseurs, quitta l'armée : elle n'apportait pas dans le ménage la dot réglementaire. Ils s'installèrent d'abord à Compiègne où l'on avait offert à l'ancien capitaine une situation honorable : la surveillance et l'entretien d'une partie de la forêt.

— Nous suivions la chasse à courre, monsieur, me racontait Mme Mairieux, se remémorant cette phase brillante de son existence.

Fut-ce le trop vif plaisir qu'elle prenait aux chasses à courre, fut-ce un goût d'isolement plus complet, ou de plus pressantes nécessités, M. Mairieux accepta de venir s'enterrer à la Vierge-au-Bois, tout proche de son pays d'origine, pour y administrer le domaine assez mal en point du comte d'Alligny qu'il avait connu à Saint-Cyr.

Je m'aperçois que je ne me donne pas à moi-même ma véritable opinion sur Mme Mairieux. Elle montra en toute occasion cette facilité d'adaptation qui est propre aux heureuses natures. Quand il fallut abandonner Compiègne où elle se plaisait, je sais qu'elle ne regimba qu'à peine, et contre les maux physiques elle fut toujours courageuse. Sans doute elle aimait, elle aime encore ce qui brille, ce qui bouge, ce qui retentit : c'est le goût de tant de femmes. Mais elle est parfaitement bonne et loyale. Si elle n'a jamais rien soupçonné du martyre qui a usé, puis tué lentement sa fille, je n'oublierai pas que cette incompréhension même, en me communiquant des doutes sur l'étendue de ma culpabilité, a peut-être contribué à me sauver du désespoir. Je suis demeuré pour elle une espèce de dieu à qui tout est permis, qui a le droit d'être égoïste et inconscient rien que parce qu'il est. Malgré qu'elle m'importune quelquefois par cette légèreté mondaine qui a pu survivre à la mort de Raymonde et qui durera autant qu'elle, maintenant que je la connais toute, son affection me